



PRÉSENTATION DU BUDGET 2021 DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LE GARDE DES SCEAUX CRACHE AU VISAGE DES PERSONNELS DE SURVEILLANCE !

Aujourd'hui, l'ensemble des organisations syndicales a été convié par le Garde des Sceaux place Vendôme afin de dévoiler les contours du Projet de Loi de Finances 2021 du ministère de la Justice et plus particulièrement des mesures fortement attendues en faveur des personnels pénitentiaires.

Porté par le discours du ministre lors de son déplacement le 22 septembre 2020 à Clairvaux où il affirmait :

“ La reconnaissance doit également passer par une profonde revalorisation des fonctions de surveillant pénitentiaire ”.

FO Pénitentiaire était donc attentif à ses annonces, tant nous espérions voir enfin aboutir nos différentes revendications telles que le passage en catégorie B pour l'ensemble du corps d'encadrement et d'application ainsi que la fusion des grades Surveillant/ Brigadier et 1^{er} Surveillant / Major.

Nos revendications sont d'ailleurs en totale corrélation avec les difficultés actuelles de l'Administration Pénitentiaire tant cette dernière n'arrive pas à recruter par manque d'attractivité ou à retenir ses personnels au regard de la concurrence avec d'autres administrations plus rémunératrices.

Pendant cette présentation, le ministre s'est glorifié d'« **AVANCÉES HISTORIQUES** », « **ARRACHÉES AVEC LES DENTS** » afin de décrocher un budget qu'il s'attarde à qualifier de « **SANS PRÉCÉDENT** » !!!

Un budget qui comme il l'a déjà annoncé augmentera de 8%, soit près de 600 millions d'€ pour porter celui-ci de 7,6 à 8,2 Milliards d'€ pour l'exercice 2021. Quant à l'Administration Pénitentiaire, elle verra donc son portefeuille gonflé de 9% pour s'établir à 3,3 Milliards d'€. **Pour rappel, ce budget n'est que le rattrapage de promesses non tenues par ses prédécesseurs ! Le budget devait déjà dépasser les 8 Milliards d'€ lors du dernier triennal. Monsieur le ministre, évitez des fanfaronnades malvenues !**

De beaux chiffres, mais pour faire quoi ???

Nous passerons rapidement sur le plan de construction de places de prison qui avant d'apparaître, puis de disparaître au fil de ce quinquennat, pointe à nouveau le bout de son nez en annonçant à nouveau la création de 15000 places d'ici à 2027 pour un montant de 556 Millions d'€... Nul doute que comme pour ses prédécesseurs, cette promesse repartira dans les cartons de notre cher ministre lors de son départ dans... 19 mois !

► **S'agissant de la « sécurité pénitentiaire »**, le crédit sera augmenté de 10% et c'est un total de 63 Millions d'€ qui seront dirigés pour accompagner le renforcement de la vidéosurveillance au sein des établissements pénitentiaires, poursuivre le déploiement des systèmes de brouillage des communications illicites et la lutte contre les drones malveillants. Quid des groupes de travail sur la sécurité, relatifs aux bombes incapacitantes, aux PIE ou aux Brigades Cynotechniques obtenus par **FO Pénitentiaire** ?

► **Concernant la revalorisation de nos métiers**, **FO Pénitentiaire** a été consterné d'apprendre que seul 10 millions d'€ seront consacrés sur plusieurs années à la revalorisation de l'ICP uniquement pour les « jeunes surveillants » soit un mépris supplémentaire pour ses fonctionnaires (correspondant à une augmentation de 300€ annuelle de l'ICP pour les « jeunes collègues ») ! Les « anciens » apprécieront le crédit que leur porte Sire EDM ! En résumé, **« prends tes clefs et ferme ta bouche »**.

Maître DUPOND-MORETTI acte pourtant une revalorisation substantielle des revenus des « avocats » par l'augmentation de près de 55 millions d'€ des budgets prévus pour l'aide juridictionnelle et le développement à l'accès au droit !

Nous comprenons maintenant où sont les priorités de notre ministre de tutelle ! **Renforcer le statut de ses « confrères » tout en ouvrant la voie au « tout détenu ».** **L'image de ce ministre, qui s'est déplacé suite à la prise d'otage d'une épouse par son mari, détenu à Roanne, tout en préférant s'économiser le trajet pour aller à la rencontre de notre collègue brulé au 3^{ème} degré à Tarascon, prend tout son sens.**

Les personnels pénitentiaires ne sont pas une priorité à ses yeux. Voire pire, le sentiment d'un mépris affiché prend le dessus !

Les derniers mots sur ce sujet de ce « Ténor du barreau » ont été : « Je ne peux pas accéder à la demande d'un passage en catégorie B des surveillants » !

Pour faire court : **« Surveillant, garde la pêche ! »**

Dans sa grande bonté, le locataire de la place Vendôme a essayé de nous encenser par l'annonce de la création de 1092 emplois supplémentaires pour l'Administration Pénitentiaire, dont le recrutement de 711 surveillants. Encore faut-il pouvoir les recruter car les miettes n'attirent malheureusement personne !

COLLÈGUE, TU L'AURAS COMPRIS, NOUS N'AVONS PLUS RIEN À ATTENDRE DE CES TÊTES PENSANTES ET MÉPRISANTES AU PLUS HAUT POSSIBLE !

D'ORES ET DÉJÀ, FO PÉNITENTIAIRE A ANNONCÉ À TOUTES CES BELLES FIGURES QU'ELLE SAURA PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !

Jamais la pénitentiaire n'a gagné autour d'une table des négociations. Tout ce qu'elle a obtenu est le fruit de grands combats. Aujourd'hui, face à l'inertie de tous ces technocrates, nous devons agir !

Agir pour qu'enfin nous soyons reconnus à notre juste valeur !

AGIR EN FORCE !

AGIR ENSEMBLE !